

SYNTHESE DU FORUM SUR LA NORMALISATION EDITION 2011

ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE

Du 16 au 18 novembre 2011 s'est tenu au Centre de Conférences du Ministère des Affaires Étrangères le deuxième forum sur la normalisation sur le thème « **SAUVER DES VIES À TRAVERS LES TELECOMMUNICATIONS** », organisé par l'Agence des Télécommunications de Côte d'Ivoire (ATCI) en collaboration avec le cabinet Défis & Stratégies et en partenariat avec les opérateurs de téléphonie : CÔTE D'IVOIRE TELECOM, MOOV-CI, MTN-CI et ORANGE-CI.

La cérémonie d'ouverture conjointe avec celle du Symposium régional sur « le développement des capacités de formation efficaces en TIC dans le secteur des télécommunications et TIC en Afrique » a été présidée par Monsieur APETE André, Directeur de cabinet, représentant Monsieur le Ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication en présence de :

- Monsieur DIADIE TOURE, de l'UIT ;
- Monsieur Arthur ALLOCO, Directeur Général de l'ATCI;
- et du Représentant du Maire de la Commune du Plateau,

avec la participation d'une vingtaine de structures et entreprises ivoiriennes du secteur des télécommunications : la liste des participants est jointe en annexe du présent rapport.

Après le mot du Représentant de l'UIT, suivi du discours du Directeur Général de l'ATCI,

Monsieur APETE André, représentant Monsieur le Ministre de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication, a procédé à l'ouverture des deux manifestations.

Le forum sur la normalisation dont les objectifs sont les suivants:

- Informer et sensibiliser les décideurs et autres parties prenantes sur l'importance et le rôle des télécommunications dans la prévention et la gestion des situations d'urgence ;

- Faire des recommandations pertinentes en vue de l'élaboration un plan stratégique sur les télécommunications d'urgence et incluant un cadre permanent de concertation

s'est déroulé en trois phases :

- ❖ Phase 1 : présentation du forum édition 2011 et du bilan des activités du Comité de Normalisation des Technologies de l'Information et de la Communication (CNTIC).
- ❖ Phase 2 : série de 10 conférences thématiques
- ❖ Phase 3 : restitution des résultats des travaux

Phase 1

Ouvrant les travaux, Dr N'GORAN Yao par ailleurs Président du Comité Scientifique du Forum édition 2011 a précisé les objectifs du forum, le déroulement du programme et les résultats attendus.

Il a été suivi par Monsieur DOUA Pascal, Secrétaire Général du CNTIC, qui a présenté le CNTIC créé en 2010 et le bilan de ses activités 2010-2011.

Phase 2 : série de 10 conférences thématiques

Dix (10) conférences thématiques réparties en quatre (4) sessions ont fait l'objet des travaux à savoir :

Session 1 : Télécommunications et gestion des situations d'urgence

Cette session dont l'objectif est d'identifier de façon générale, les moyens de télécommunications pouvant être utilisés dans la prévention et la gestion efficace des situations d'urgence a été répartie en deux (2) conférences.

Dans la première conférence (1) dont le thème est « Situation d'urgence : types et gestion » trois (3) communications ont été présentées.

Dans la deuxième conférence (2) dont le thème est « Aperçu des télécommunications d'urgence : enjeux et perspectives » deux (2) communications ont été présentées.

Session 2 : Aspects politique et réglementaire des télécommunications d'urgence

Cette session dont l'objectif est de présenter les aspects fonctionnels, structurels, réglementaires et logistiques à prendre en compte dans la définition de stratégie nationale en matière de télécommunications d'urgence a été répartie quatre (4) conférences.

Dans la troisième conférence (3) de cette session dont le thème est « Apport des télécommunications dans la prévention et la gestion des situations d'urgence » deux (2) communications ont été présentées.

Dans la quatrième conférence (4) dont le thème est « Rôle du système d'information géographique dans la gestion des situations d'urgence » deux (2) communications ont été également présentées.

Dans la cinquième conférence (5) dont le thème est « Cadre législatif et réglementaire des télécommunications d'urgence ; convention de Tampere » une seule communication a été présentée.

Dans la sixième conférence (6) dont le thème est « Lignes directrices pour la mise en œuvre d'un plan national de télécommunications d'urgence » une seule communication a également été présentée.

Session 3 : Mise en œuvre des télécommunications d'urgence – expérience pays
Cette session dont l'objectif est de présenter les expériences de pays en matière de télécommunications d'urgence a été répartie quatre (4) conférences.

Dans la septième conférence (7) de cette session dont le thème est « Expérience de la France et du Sénégal » deux (2) communications ont été présentées.

Dans la huitième conférence (8) dont le thème est « Études de cas et interventions de l'UIT » deux (2) communications ont été également présentées.

Dans la neuvième conférence (9) dont le thème est « Expérience de Côte d'Ivoire : gestion des situations d'urgence » une seule communication a été présentée.

Dans la dixième et dernière conférence (10) dont le thème est « projet de mise en œuvre du numéro unique d'urgence en Côte d'Ivoire » une seule communication a été présentée.

Des échanges de questions réponses ont suivis ces conférences présentées deux par demi journée entre participants et intervenants.

Session 4 : Télécommunications d'urgence en Côte d'Ivoire

Cette dernière session a été consacrée à la table ronde des opérateurs de téléphonie en Côte d'Ivoire. L'objectif visé en organisant cette table ronde présidée par Monsieur DEDE Roger, Directeur des TIC au MPTIC, était d'amener les opérateurs de téléphonie exerçant sur le territoire national à s'engager sur les mesures et procédures à mettre en œuvre dans les réseaux de

télécommunications pour une meilleure prévention et gestion des situations d'urgence. Elle a vu la participation de trois opérateurs de téléphonie (OCIT, MTN et MOOV) et s'est articulée autour de deux points :

- 1) Mesures et dispositions prises ou à mettre en œuvre sur les réseaux de télécommunications par les opérateurs de téléphonie en situation d'urgence ;
- 2) Recommandations faites par les opérateurs.

Des échanges entre participants et opérateurs de téléphonie ont suivis les interventions.

Suite à ces sessions des recommandations ont été formulées.

Un rapport plus détaillé sera rédigé et mis à la disposition aussi bien des décideurs que des opérateurs et acteurs du secteur des télécommunications.

Fait à Abidjan, le 18 Novembre 2011

Le Forum